



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 76985

Texte de la question

Mme Marisol Touraine attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation financière des espaces santé-jeunes, et plus particulièrement celui de Tours. L'espace santé-jeunes en Touraine est un lieu de prévention géré par l'association Promotion de la santé. Cette association de 9 salariés exerce, depuis plus de 10 ans, une action qui s'adapte en permanence aux évolutions des besoins de santé des jeunes et aux spécificités locales. Elle a pour objectif de prévenir et de réduire les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur parcours pour l'insertion professionnelle. Depuis 2005, cet espace est aussi un point d'accueil écoute jeunes (PAEJ), ce qui permet de mener une large palette d'actions en direction des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs parents. Cette structure est devenue un lieu de référence pour ces populations, avec une fréquentation en constante augmentation. Mais aujourd'hui les incertitudes sur le financement et les baisses des subventions de l'État mettent en péril son avenir. Sans assurance de financement avant fin avril, l'espace santé jeunes-point accueil écoute jeunes, devra fermer ses portes fin juin 2010. Face à l'urgence et la gravité de la situation pour cet espace et pour les structures de prévention en général, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement en matière de prévention de santé et ce qu'il compte faire concrètement pour le maintien de ces espaces qui sont souvent les seuls interlocuteurs d'un public en détresse.

Données clés

Auteur : [Mme Marisol Touraine](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76985

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4434

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)